



Point sur l'activité du Groupe

- Réorganisation interne et premières nominations
- Prémices de la remise en état du site de traitement de l'amiante Inertam

Réorganisation des services et nominations

Afin de gagner en efficacité et réactivité, l'organisation du Groupe a été repensée. Elle est notamment basée sur la transversalité des services et des compétences au sein du Groupe. Favorisant le partage d'information et le travail collaboratif, cette réorganisation permet de fédérer les équipes autour d'objectifs communs qui visent à dérouler la feuille de route du plan de continuation pour assurer son succès.

Dans le cadre de cette réorganisation, plusieurs nominations internes ont eu lieu avec notamment la nomination de Nausicaa Brun en qualité de Secrétaire Générale. Nausicaa est diplômée de Sciences Po et a commencé sa carrière en tant qu'avocate au sein du cabinet Allen & Overy LLP à Paris, où elle a assisté personnes publiques et entreprises en matière de droit public et de droit des énergies renouvelables. Par la suite, elle a été juriste senior chez Lagardère Active - Hachette Filipacchi Presse en charge de l'accompagnement du développement business et capitalistique du groupe à l'international.

Par ailleurs, Sandra Ipinazar a été nommée Directrice du site de traitement des déchets d'amiante, Inertam. Sandra est diplômée en sciences et a commencé sa carrière en tant que responsable d'usine de valorisation énergétique de déchets ménagers au sein du groupe Veolia, où elle a exercé cette fonction pendant un peu plus de 6 ans. Elle a rejoint le groupe Europlasma en 2014 en tant qu'adjointe à la direction de CHOPEX, exploitant de la centrale de production d'électricité à partir de la gazéification de déchets de CHO Morcenx.

Prémices de la remise en état du site de traitement de l'amiante

La zone de stockage de déchets amiantés est en cours de réaménagement. Aujourd'hui les déchets sont stockés en conteneurs, box et sous chapiteaux. Une solution d'entreposage hors sol dans des hangars équipés de panneaux photovoltaïques est à l'étude. Cette alternative permet de réduire l'emprise au sol des déchets et de sécuriser l'ensemble du stock à l'abri des intempéries. Parallèlement, près de 3 hectares de terrain aux abords du site ont été nettoyés afin de limiter le risque d'incendie.

De plus, un programme d'investissement de plusieurs millions d'euros est prévu sur l'usine afin d'améliorer sa disponibilité et d'augmenter sa capacité de traitement de déchets d'amiante. Toutefois, la reprise des livraisons des déchets d'amiante devra attendre le redémarrage de la production et la réduction du stock présent sur le site. Le redémarrage de l'usine est prévu au 1^{er} semestre 2020.

A propos d'EUROPLASMA

Au cœur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications sur-mesure pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR0000044810-ALEUP / LEI 969500WYV/NHBV1ABQ250). Pour plus d'informations: www.europlasma.com.

Contact actionnaires : Anne BORDERES – Europlasma - contactbourse@europlasma.com - 05 56 49 70 00